









COMpte RENDU N°03

CONSEIL DE QUARTIER MAIRIE





1 Préambule :

Date : **05/03/2015**HEURE : **18H45**LIEU : **Salle Luigi Amadio**



-  Réunion organisée par : Conseil de quartier Mairie
-  Type de réunion : Coordination
-  Animateur : JC Sinatti
-  Secrétaire : Myriam Moles
-  Contrôleur du temps : JC Sinatti
-  Participants : Vincent Bataille – Christophe Bonnet – Marie Claude Couloumiers – Julie Delouche – Michel Durie – Schiesaro Gino - Jean Bire
-  Invités : Masson Philippe – Espagnet Lionel – Baquié Olivier
-  Lummert Sonia - Lummert Pierre – M. Mechaind. D'autres personnes étaient présentes mais ne se sont pas identifiées.

2 Travaux :

2.1 Chemin des carrelasses :

-  **Temps :** 1h15
-  **Discussions :** La parole à circulé parmi les présents, chacun à présenté son point de vue, des plans de circulation ont été évoqués, souvent pour maintenir l'état actuel, et pour refuser le sens unique quelque soit le sens. Le plan de circulation présenté par Christophe Bonnet à retenu toute l'attention des participants. Le chemin des carrelasses serait barré à hauteur de l'intersection avec le chemin Jean Blanc la partie haute jusqu'à la rue des hirondelles serait en sens unique ou destiné améliorer le parking de la résidence fermée et aménager une aire de retournement pour les pompiers. Après consultation des présents c'est celui qui à été retenu pour une présentation au conseil du quartier Gare.
-  **Conclusions :** Présentation du projet de C. Bonnet au conseil du quartier gare. Envoie de ce présent CR à Arnaud Séverac. Une réunion des deux conseils ouverte aux usagers du chemin des carrelasses, sera programmée après la réunion sur le sujet du conseil quartier Gare.
-  **Points d'action :** Envoie du CR **Action :** JCS.
 Programmation d'une réunion commune aux deux conseils (Gare – Mairie)
 pour une proposition commune à la mairie. **Action :** JCS

2.2 Parc des lavoirs :

-  **Temps :** 10 minutes²
-  **Discussion :** Les présents se sont prononcés pour la couverture et l'aménagement des bassins tels que présenté sur les plans remis lors de la réunion du 26/02/2015. L'esthétique et la réalisation sont laissées aux bons choix de la mairie.
Des remarques ont été faites sur l'état et l'entretien du parc :
 L'amphithéâtre de verdure est un véritable marécage inutilisable (j'ai pu constater ce le 06/03 la réalité de la remarque alors qu'il n'a pas plu depuis deux jours) les gradins sont pour quelques uns pourris ou cassés

La descente qui démarre sur la terrasse supérieure et qui descend vers l'impasse des colombes est impraticable et même dangereux pour tous, surtout par temps humide.

Il n'y a pas de sentier praticable jusqu'aux lavoirs.


Le petit pont a été réparé !

Le bac de rétention d'eau sur le plateau supérieur est nauséabond lorsqu'il fait chaud, il faudrait le vidanger.

Interdire l'accès du parc aux scooters et autres quads, y compris sur le plateau supérieur.

Revoir la sécurité du cheminement qui part du parc et qui descend jusqu'au terrain de foot. Les marches sont à reprendre, la hauteur ne correspond pas à un emmarchement praticable, et de plus elles sont dégradées, les nez de marche en rondin de bois sont pourris. Des ornières se créent lors des fortes pluies et détruisent la praticabilité du sentier.


 **Conclusions :** Accord du conseil.

 **Points d'action :** Envoie du CR à l'ensemble des présents.


Action : JCS.


2.3 Décoration du Château d'eau :

 **Temps :** 10 minutes

 **Discussions :** Le conseil n'a pas d'idées très précises pour la décoration de ce bâtiment. Nous souhaiterions que l'association des peintres amateurs de Fonsorbes, rue des écoles nous donnent quelques idées ?

En réalité le château d'eau est sur le territoire du quartier de la Martinette, le territoire du conseil Mairie s'arrête avenue du 19 mars 1962. Mais il se trouve dans l'axe des rues de la poste et du 8 mai 1945, il est vrai que sa masse blanche casse la perspective des deux rues.

 **Conclusions :** JCS du quartier Mairie verra la responsable des peintres amateurs de fonsorbes et essaiera d'obtenir quelques idées qu'il soumettra au conseil et donnera des informations au conseil de quartier de la martinette.

 **Points d'action :** Prise de décision lors du prochain conseil.

2.4 Ordre du jour Prochaine réunion du 29 avril.:

 **Temps :** 5 minutes

 **Discussions :**

Ordres du jour proposés. Reprise des questions laissées en attente pour cause du sujet chemin des carrelasses.

Mise à jour du règlement intérieur et adoption de celui-ci.

Les autres sujet restants inchangés sauf pour l'aménagement du chemin des carrelasses qui devrait être résolu.

1 x Problèmes des poubelles stockées à demeure sur les trottoirs (Rue des écoles, **rue de la poste**, rue des glycines et autres)

2 x Problème du stationnement pour les usagers du marché le samedi matin. (Où trouver de la place) Fléchage des parkings publics

3 x Nettoyage du terrain appartenant au laboratoire d'analyses médicales (se trouve sur le quartier de la MARTINETTE).

4 x Mur très dégradé rue des écoles (en face du restaurant chez CRICRI) Chutes de cailloux et de briques ?

5 x Arbres et plantes débordant sur les trottoirs (ensemble des rues et chemins piétonnier) les chutes de fruits rendent le sol glissant et les largeurs de trottoirs ne sont plus respectées.

6 x Les trottoirs (rue de l'église, rue du calvaire rue du 8 mai 1945) sont rendus glissant à cause de la mousse qui s'y est déposée.

7 x Boites aux lettres débordant sur le trottoir à la hauteur de la tête des enfants et réduisant de 50% la largeur du trottoir (Rue du 8 mai 1945)

8 x Problèmes de sécurité et de circulation dans les rues du centre ville (route de Tarbes, rue de l'église, rue des écoles, rue du calvaire, etc.) vitesse excessive, problèmes des feux et des pistes cyclables, des stationnements sur les trottoirs et dans les venelles partant de la rue des écoles (Mêmes interdites au stationnement).

9 x Problème de l'impasse des 4 vents ?

10 x Accessibilité des trottoirs aux personnes handicapées.

11 x Problèmes d'odeur d'égouts route de Tarbes.

Conclusions :

Pour les points de 7 à 11, une réflexion s'impose car les problèmes à résoudre sont complexes et nécessitent l'intervention des services techniques et de l'urbanisme. La rédaction des questions doit être qualifiée et détaillée, ceci demande des renseignements et caractéristiques précises.

Pour les points de 1 à 6, une note d'information circonstanciée sera transmise d'abord aux membres du conseil pour commentaires et ensuite à Martine Vitet, après approbation du présent compte rendu

Points d'action :

Point 1 : JCS se renseigne sur la règle sur le stockage des poubelles sur la voie publique.

Point 4 : JCS en parlera au propriétaire du local.

De 1 à 6 – note d'informations :

Actions : Tous


De 7 à 11 – Propositions de solutions lors de la prochaine réunion :

Actions : Tous

2.5 Choix des dates des futures réunions :

 **Temps :** 10 minutes

 **Discussions :**

 **Conclusions :** La fréquence des réunions est tous les 2 mois environ, cette fréquence pourra être adaptée aux besoins.

Le choix de la durée de réunion est de : Une heure trente environ, toujours adaptable aux besoins.

Le jeudi est en principe le jour de rendez-vous, sauf problème de vacances et de ponts.

 **Points d'action :** prochaine réunion:

[Le mercredi 29 Avril 2015. A 18h45. Salle Luigi Amadio](#)

Le rédacteur :
JC Sinatti.